

Les magistrats défient l'Exécutif

C. M

Les magistrats du Gabon, tous ordres confondus - judiciaire, administratif et financier - se sont réunis en assemblée générale le 24 novembre dernier au tribunal de première instance de Libreville dans l'habituelle salle des audiences criminelles pour faire le point des négociations entamées avec le ministre de la Justice, puis décider à l'unanimité d'une grève, avec service minimum, à compter de lundi 28 novembre 2016. Le 02 novembre 2016, les magistrats, par l'intermédiaire de leur syndicat (Synamag), ont déposé un préavis de grève au cabinet du ministre de la Justice, Garde des sceaux, chargé des Droits humains, Alexis Boutamba Mbina. Puis le bureau exécutif du Syndicat national des magistrats du Gabon, conduit par son président, Germain Nguema Ella, et son secrétaire exécutif, Stanislas Koumba, avait été reçu pour négociation.

« Nous avons eu au total trois séances de travail, dont une élargie au ministre de la Fonction publique », confie Stanislas Koumba à ses collègues magistrats, avant de leur préciser que « le ministre a fait montre d'une volonté à trouver rapidement des solutions à nos revendications ». Chose que le procureur général près la Cour d'appel de Libreville déplore. Stanislas Koumba a ajouté qu'Alexis Boutamba Mbina n'a pas cessé de flatter le syndicat des magistrats, un syndicat, selon lui, « qui n'est pas



A l'unanimité, les hommes en toge ont opté pour un mouvement d'humeur.

comme les autres en ce que la magistrature constitue le troisième pouvoir ». Ce qui laisse passer les priorités au second plan.

Sur les différents points inscrits au cahier des charges, tels que la mise à disposition des bâtiments devant abriter les tribunaux administratifs de Port-Gentil et Franceville, l'attribution de l'immeuble de Batterie VI aux juridictions administratives, la Prime d'incitation à la performance (PIP), la non application du décret 404 du 20 août 2015 aux magistrats hors hiérarchie, les difficultés rencontrées par les jeunes magistrats à se procurer les costumes d'audience et, enfin, l'affectation des magistrats

de l'ordre judiciaire dans l'ordre administratif. Le ministre est resté imperméable, préférant faire de la politique plutôt que du pragmatisme. Alexis Boutamba Mbina a évoqué le manque de liquidités dans les caisses de l'Etat pour certaines revendications et s'est limité à énoncer sa volonté de trouver des solutions au plus vite.

Outrés par ce qu'ils qualifient de déni de considération, les magistrats ont décidé, à l'unanimité, de lancer une grève d'avertissement de 15 jours avec service minimum ayant pour objectif d'attirer l'attention du gouvernement sur les points de revendication qui tardent à trouver des solutions adéquates malgré les multiples

montées au créneau.

Pour le président du Syndicat Germain Nguema Ella, « il faut qu'on sache exactement où est la place du magistrat dans ce pays. Lorsqu'on décide de quelque chose, les magistrats sont souvent les derniers à bénéficier de quoi que ce soit. Nous sommes un pouvoir et le ministre nous le dit. Je crois que le président de la République nous l'a aussi dit, que nous sommes un pouvoir. Nous ne devons pas nous comporter comme tout le monde. Nous devons avoir un comportement plus responsable. Mais malgré ça, ce sont eux qui ne nous prennent pas au sérieux », a-t-il précisé.